

INTERVIEW DE BENEDICTE FLADERER : L'ERGOTHERAPIE

1. Qu'est-ce que l'ergothérapie ?

L'ergothérapie (ou occupational therapy) est une profession paramédicale qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé et prend en compte l'interaction entre la personne, l'environnement et l'activité. Son objectif est de permettre aux personnes atteintes dans leur santé physique ou mentale de réaliser leurs activités quotidiennes dans les domaines des soins personnels, des activités domestiques, du travail et des loisirs.

2. Quel est le public concerné par l'ergothérapie dans l'établissement ?

Les patients pris en charge sont des patients ayant des pathologies liées à une atteinte du système nerveux central ou périphérique, qui entraîne une perte d'autonomie dans la vie quotidienne.

Ces pathologies comprennent l'épilepsie, l'accident vasculaire cérébral, la sclérose en plaques, la maladie de parkinson...

3. Comment se déroule une prise en charge en ergothérapie dans le service de neurologie ?

Suite à une prescription médicale d'un médecin spécialisé dans la médecine physique et réadaptation, l'ergothérapeute rencontre le patient pour le prendre en charge tout au long de sa rééducation et de sa réadaptation.

Les 2 ou 3 premières séances permettent, à travers un entretien et l'analyse de bilans spécifiques, de faire ressortir les capacités et les incapacités du patient qui peuvent entraîner une perte d'autonomie dans le quotidien et par conséquent les mettre en situation de handicap.

L'ergothérapeute a une vision globale du patient et prend en compte l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux. Les séances suivantes, l'ergothérapeute établit un plan d'intervention en prenant en considération la demande des médecins, l'analyse des bilans et les besoins/la demande du patient.

Des objectifs à court, moyen et long terme sont établis.

Toutes les prises en charge se font en coopération et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (médecin, kinésithérapeute, psychomotricienne, orthophoniste, neurologue, infirmière, aide-soignante...), le patient et les familles.

Lors de différentes séances, divers moyens de rééducation peuvent être utilisés, comme des activités ludiques, artistiques qui sont significatives et significatives pour le patient. D'autres techniques de rééducation, s'appuyant sur des protocoles, sont utilisées comme la thérapie miroir, la contrainte induite...

Il peut être amené à faire des orthèses et à donner des conseils en aide technique et en aménagement du domicile.